PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES MASKOUTAINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMASE

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 DÉCEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damase, tenue le 17 décembre 2019, à 19 h 00, à la mairie, située au 115 rue Saint-Étienne, Saint-Damase.

Sont présents madame la conseillère Ghislaine Lussier et messieurs les conseillers, Claude Gaucher, Yvon Laflamme, Gaétan Jodoin, Alain Robert et Yves Monast, tous formant quorum sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Christian Martin.

Également, présente Madame Johanne Beauregard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

CONSTAT DE CONFORMITÉ

Les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été signifié à tous et chacun des membres du conseil conformément aux dispositions de la Loi

PÉRIODE DE QUESTIONS :

Conformément à l'article 956 du Code municipal les délibérations et la période de questions lors de cette session, portent exclusivement sur le budget.

Monsieur le maire, présente et explique le budget pour l'année 2020.

Rés. 2019-12-170 **ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2020**

Il est proposé par monsieur le conseiller, Claude Gaucher, appuyé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, et résolu à l'unanimité:

D'approuver le budget déposé pour l'exercice financier 2020, présentant des revenus et des dépenses de 5 075 480 $, incluant les affectations et investissements, mais excluant l'amortissement des immobilisations, qui sont répartis comme suit :

REVENUS	
-Taxes	4 451 160 $
-Paiements tenant lieu de taxes	20 960 $
-Services rendus	125 650 $
-Imposition de droits	55 000 $
-Amendes et pénalités	8 000 $
-Intérêts	39 050 $
-Autres revenus	40 300 $
-Transferts	78 629 $
Total des revenus	**4 818 749 $**
Affectations et transferts	**256 731 $**
TOTAL	**5 075 480 $**

DÉPENSES

-Administration générale	556 876 $
-Sécurité publique	629 949 $
-Transport routier	708 803 $
-Hygiène du milieu	1 724 092 $
-Aménagement et urbanisme	58 881 $

-Loisirs et culture	465 255 $
-Frais de financement	146 811 $
-CONCILIATION A DES FINS FISCALES	
-Remboursement en capital	625 713 $
-Frais de financement	30 000 $
-Immobilisations	
-Module de jeux	12 000 $
-Réseau d'éclairage	80 000 $
-Remboursement fond roulement	37 100 $
TOTAL DÉPENSES	**5 075 480 $**

ADOPTÉE

RÉS. 2019-12-171 **ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022**

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit adopter un programme triennal des immobilisations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller, Alain Robert, appuyé par monsieur le conseiller, Yves Monast, et résolu à l'unanimité que le programme triennal d'immobilisations pour les années 2020-2021-2022 totalisant une somme 4 142 000 $ soit adopté tel que présenté;

QUE ce document soit annexé à la présente résolution comme si au long reproduit;

QUE le programme triennal d'immobilisation soit disponible sur le site internet de la Municipalité et publié dans le journal municipal.

ADOPTÉE

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes dans la salle profitent de cette seconde période mise à leur disposition pour poser des questions aux membres du Conseil ou s'enquérir de certains dossiers.

Rés. 2019- 12-172 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame la conseillère, Ghislaine Lussier, appuyé par monsieur le conseiller, Yvon Laflamme, et résolu que la séance soit levée à 19 h 11.

ADOPTÉE

Christian Martin	Johanne Beauregard
Maire	Directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Christian Martin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Christian Martin, maire